

Procès-verbal du Conseil d'école

Mardi 20 mars 2012

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves :

Mme CAUWET Mathilde	F.C.P.E.
Mme MATHIEU Marie	F.C.P.E.
Mme SAINT-OMER Sophie	F.C.P.E.
Mme SIROEN Anne-Bérangère	F.C.P.E.
Mr BERTON Eric	F.C.P.E.

Représentant de la municipalité :

Mme VINET	Adjointe au Maire, chargée des Affaires Scolaires
-----------	---

Professeurs :

Mme DURAND Catherine	Grande section
Mme FROGER Emmanuelle	Moyenne section - Grande section
Mme GUÉGAN Dominique	Petite section - Moyenne section
Mme BELLAY Claudine	Petite section - Moyenne section
Mme FORT Christine	Directrice - Petite section 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années

Personnes excusées :

Mr LEBLANC Luc	Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Saint-Grégoire
----------------	---

Secrétaire de séance :

Mme CAUWET Mathilde	Représentante des parents d'élèves - F.C.P.E.
---------------------	---

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'école
2. Présentation officielle du Projet d'école 2011-2015
3. Effectifs : prévisions pour la rentrée 2012
4. Informations sur les projets/sorties des différentes classes - Question du financement des sorties de fin d'année - Fête de l'école
5. Point sur le budget annuel Mairie
6. Point sur les travaux pour l'année en cours - Axes de travail de l'étude sur la réhabilitation du groupe scolaire
7. Questions diverses posées par les représentants des parents d'élèves : fonctionnement du Grégobus, utilisation de l'adresse mail de l'école, règles de l'absentéisme, lecture de la motion en faveur du maintien des R.A.S.E.D.

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école

Madame Vinet souhaite revenir sur le point concernant le budget Mairie et financements annexes (point 9-1.). « Pas de réponse précise de la part de la Mairie » est remplacé par : « Mme Vinet précise que les suppléments de budget accordés pour les sur-projets ne seront désormais plus attribués par le biais de la F.C.P.E. mais seront gérés par les directrices ».

Elle précise que pour l'année 2012 ce budget se monte à 2000 € pour l'ensemble du groupe scolaire, à répartir proportionnellement au nombre de classes ou selon les décisions des équipes enseignantes.

2. Présentation officielle du Projet d'Ecole 2011-2015

Eléments pris en compte pour le diagnostique du PE précédent (2007-2011) :

Points forts

- Niveau en langues supérieur à la moyenne du département
- Travail des équipes éducatives important pour un bon suivi des élèves

Axes de travail et points à améliorer

- Dégradation du comportement des élèves, recrudescence des comportements irrespectueux voire violents
- Niveau en mathématiques à améliorer (résolution de pbs)
- Lien école maternelle/école élémentaire/collège.

Il s'agit d'un projet élaboré pour le groupe scolaire (école maternelle + école élémentaire). Il a été soumis pour validation à Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Lecture du document.

Ce projet d'école est adopté par le Conseil d'école.

Il est annexé à ce procès-verbal.

3. Prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire 2012

Annonce officielle de l'affectation d'un emploi pour l'école maternelle.

- Question de la salle et de l'attribution d'un poste d'ATSEM pour la rentrée. Mr Denot et Mme Fort se sont réunis à ce sujet. La salle de l'actuelle B.C.D. fera office de classe (comme par le passé). La B.C.D. sera transférée dans l'actuel bureau de Melle Tatard. Les enseignantes tiennent à préciser qu'il faudra probablement envisager la transformation de cette salle en salle de repos si l'on prend en compte l'arrivée importante d'élèves de petite section. La B.C.D. serait alors transférée dans la salle de restauration pour adultes.
- Question de l'attribution d'un budget pour l'achat de mobilier : des devis sont présentés à Mme Vinet pour l'achat de tables, chaises, bureau, bancs regroupement, meuble à casiers et étagères de rangement (Total général de 6301,90 € - Fournisseurs Camif et Nathan).
- Question de l'organisation. L'équipe enseignante souhaiterait avoir connaissance des plannings des ATSEMs à la fin du mois de juin au plus tard. Mme Vinet confirme que cela sera effectué.

(Pour info) Evolution des effectifs ces 3 dernières années :

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

	Rentrée 2009		Rentrée 2010		Rentrée 2011	
	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisés
Nombre d'élèves	139	144	138	167	138	152
Nombre de classes	5 classes					

Effectifs prévus rentrée 2012

Grande section : 52 élèves

Moyenne section : 47 élèves

Petite section : 46 élèves

Toute petite section : 15 élèves

TOTAL = 160 élèves soit une moyenne de 26,6 élèves par classe. Ceci reste une prévision.

Concernant les inscriptions, les élèves âgés de 2 ans (nés en 2010) ne sont pas prioritaires et seront accueillis dans la mesure des places disponibles. Comme pour l'année scolaire 2011-2012, les inscriptions seront envisagées au cas par cas selon la maturité et le mois de naissance de l'enfant d'une part, et les difficultés rencontrées par les parents (difficultés d'ordre social, financier,...) d'autre part. Les parents d'élèves souhaitant scolariser leur enfant né en 2010 sont invités à prendre contact avec la Directrice.

4. Les projets de l'école et des différentes classes :

- **Petit déjeuner pédagogique** : premier trimestre de l'année scolaire 2011/12 pour toutes les classes de l'école. Il a été réalisé en partenariat avec Melle Marion Tatard et Mr Laurent Denot, responsable de la restauration scolaire. Cette action a remporté un vif succès. A réitérer l'an prochain.

- **Galette des rois** : dans le cadre de la liaison école maternelle/école élémentaire, les élèves de CP sont venus déguster les galettes des rois préparées par les élèves dans les classes de moyenne et grande sections au mois de janvier.

- **Sorties à la Ferme pédagogique des Gayeulles** : celles-ci sont programmées pour les classes de petite et de moyenne section : 1 sortie pour les classes de Mme Bellay et Mmes Fort/Le Coq, 2 sorties pour la classe de Mme Guégan).

- **Fête du printemps** : jeudi 29 mars, nous fêterons l'arrivée du printemps et à l'école. Les enfants des différentes classes iront défiler avec leur couronne de printemps effectuée en classe, sur le thème des oiseaux. Un goûter est organisé, la participation des parents d'élèves sera sollicitée.

- **Sortie au cirque de Rennes Métropole** : les classes de petites sections de Mmes Bellay, Fort et Le Coq assisteront le vendredi 30 mars à un atelier spectacle de cirque dans le cadre de la Foire internationale de Rennes Saint-Jacques. Cela nécessite un nombre important de parents accompagnateurs.

Une participation d'1 € par élève est demandée aux élèves âgés de 4 ans concernant la sortie à l'atelier cirque proposé par Rennes Métropole. Cette sortie est prise en charge par l'O.C.C.E.

- **Projet sciences**

Mr JOUAN, enseignant du centre de ressources départemental en sciences du pôle de Betton met en place un projet sur la découverte des engins roulants pour les classes de moyenne et grande sections de Mme DURAND et de Mme FROGER et sur les 5 sens pour les élèves de moyenne section de Mme GUEGAN. 5 séances de découverte, de défis et de jeux qui sont l'occasion pour les élèves d'aborder des notions scientifiques, des activités et un vocabulaire qui y sont liés.

Les parents regrettent que les élèves de moyenne section de la classe de Mme BELLAY ne bénéficient pas de ce projet.

Par ailleurs il semble que ce dispositif ne sera pas reconduit l'an prochain, car l'institution qui gère ce type de prestation, basée à Betton, arrête ces activités.

- **Projet jardinage** : Mme Chevin a adressé un mail à Mme Fort pour les précisions et conseils quant à l'intervention des services des jardins pour ce printemps et l'automne à venir.

- **Médiathèque** : des animations (présentation et lecture de livres) et un thème sont proposés pour chacune des périodes de l'année scolaire.

- **Association « Lire et faire lire »** : depuis la rentrée des vacances de Noël, Mme Michèle LEFORT, Mme Armelle LE GUEN et Mme Marie BIRON, Mme Anne-Marie CONAS, Mme Catherine BERENFELD et Mme Odile BRILLET bénévoles de l'association, animent des séances de lecture (à raison de groupes de 4 à 5 élèves) pour les élèves de niveau de petite, moyenne et grande sections.

- **Financement de la sortie organisée en fin d'année**

Sorties classes de moyenne et grande sections Mme Catherine DURAND et Mme

Emmanuelle FROGER

Réservation pour le lundi 11 juin 2012

Visite du Musée Robert Tatin	403 €
Transport	485 €
Total =	888 €

Sorties classes de petite et moyenne sections Mme Dominique GUEGAN, Mme Claudine

BELLAY et Mme Christine FORT/Mme Céline LE COQ

Réservation pour le 26 juin 2012

Visite aquarium et animations « L'épuisette de Mme Roussette » et « La salade de la mer »	1120 €
Transport	638 €
Total =	1758 €

Soit un budget avoisinant la somme de 2650 €.

Le financement du transport à destination de l'Aquarium de Saint-Malo, soit 638 € sera proposé à La Mairie dans le cadre du budget Projet. Pour le règlement du transport au Musée Tatin et des billets pour les visites, la F.C.P.E. sera sollicitée et/ou une participation des parents d'élèves demandée. Mme Cauwet précise que le bénéfice de la vente des galettes s'élève à 200 € et qu'une braderie sera organisée le 17 juin pour soutenir les budgets du groupe scolaire.

Les familles en difficulté se verront proposer un financement O.C.C.E. Mme Vinet précise que les familles peuvent faire appel au C.C.A.S.

Autres informations

- **Exercice incendie n°2** : celui-ci a eu lieu hier lundi 19 mars à 10h15. Deux problèmes ont été soulevés : les services de la Police Municipale n'ont pu déclencher l'alarme avant 6 minutes. D'autre part, les élèves de l'école élémentaire se trouvant en récréation, l'alarme s'est révélée inaudible.
- **Photographie scolaire** : Labo photo GENDROT de Châteaubriand. La date retenue est le jeudi 3 mai à 8h45 (matinée).
- **Remerciements** : l'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour l'organisation de la récupération de jouets et livres destinés aux élèves et au périscolaire.

5. Point sur le budget annuel :

Le budget attribué par la Mairie

Les enseignantes tiennent à noter que le nouveau fonctionnement institué n'est pas facile à utiliser. La Mairie devrait contacter le fournisseur S.A.D.E.L. pour régler les difficultés rencontrées, notamment la possibilité d'échelonner les dépenses pour un même bon d'engagement.

Concernant le budget 2011, 1276 € apparaissent comme inutilisés. Les enseignantes se posent la question du matériel informatique demandé début 2011 (achat d'un PC portable pour la direction et d'une imprimante pour la B.C.D.).

Budget 2012

Fonctionnement

Alimentation	50,00 €
Pharmacie	100,00 €
Fournitures petit équipement	500,00 €
Fournitures administratives	2000,00 €
Bibliothèque	250,00 €
Fournitures scolaires	4378,50 €
Documentation générale et technique	100,00 €
Noël	1000,00 €
Transports collectifs	2000,00 €

Investissement

Mobilier	3000,00€
Autres	500,00 €

Le budget O.C.C.E.

Crédits

- Dons des parents (rentrée des classes) : environ 500 €
- Versement de l'association de parents d'élèves en début d'année scolaire : 400 € ;
- Bénéfices de la vente des mugs ; environ 250 €
- Bénéfices de la vente des viennoiseries : environ 300 €
- Vente des photographies scolaires (non effectué)

Dépenses

- Achat des viennoiseries, mugs et photos ;
- Assurance de l'école ;
- Cotisations O.C.C.E. ;
- Projets de classe : matériel (fournitures, impression photos, jeux, jouets, alimentation, etc.) qui ne peut être acheté sur le compte Mairie.

6. Point sur les travaux pour l'année en cours - Axes de travail de l'étude sur la réhabilitation du groupe scolaire :

• Réhabilitation du groupe scolaire Paul-Émile VICTOR - Eléments d'étude / Axes de travail

Locaux

- Architecture des salles de classe : plafonds hauts, difficultés à chauffer. Acoustique à améliorer.
- Importance de conserver la proximité des sanitaires (à situer idéalement entre les salles de classes).
- Accueil :
 - Sécurité : les élèves peuvent actionner eux-mêmes l'ouverture de la porte (dangereux !). Alarme incendie à portée des élèves.
 - Absence de signallement de l'école maternelle / école élémentaire (et non primaire). Soigner la perception de l'école
 - Absence de signallement du périscolaire
 - Hall d'entrée glacé l'hiver, revêtement des sols tristes
- Aménagement des couloirs :
 - Casiers de rangement pour chacune des classes
 - Sol : celui du couloir bleu est très encrassé
- Salle de rendez-vous (réunions des EE, des ESS, visites médicales, entretiens avec la psychologue scolaire,...) à prévoir
- Salle des maîtres (commune à l'élémentaire ?)
- Un photocopieur par école pour une praticité d'utilisation
- Espace informatique à déterminer (et équipement !)

Extérieurs

- Taille du préau : capacité d'accueil trop faible + acoustique à améliorer

7. Questions diverses posées par les représentants des parents d'élèves :

• Grégobus

Les parents regrettent les retards répétés le matin du Gregobus.

Il semblerait qu'il soit retardé par les nombreuses voitures s'arrêtant devant l'école pour déposer les élèves et celles attendant qu'une place se libère juste devant l'école pour s'y garer.

La solution pourrait être que le Gregobus s'arrête un peu plus loin, à l'endroit où il attend les enfants l'après-midi.

De plus, les enseignantes rappellent qu'il faudrait 2 accompagnateurs pour tout le bus et qu'il n'y en a qu'un pour l'instant.

• Utilisation de l'adresse mail de l'école

Il serait utile de préciser les adresses mail des écoles publiques dans les agendas et sur la feuille hebdomadaire de Saint-Grégoire.

- **Règles de l'absentéisme**

La Directrice rappelle que l'école n'est pas obligatoire avant l'âge de 6 ans. En revanche, tout enfant inscrit a obligation d'assiduité. A partir du moment où on inscrit son enfant à l'école, on s'engage à ce qu'il soit présent pour l'organisation et la cohérence des apprentissages d'une part et pour éviter l'amalgame fréquent « école maternelle=garderie » d'autre part. L'Inspecteur de l'Education Nationale sera informé des absences multiples.

Par conséquent, le Conseil d'école propose les procédures suivantes :

- En cas de maladie de l'enfant, l'un des parents doit prévenir le matin même l'école par téléphone. Au retour de l'enfant, il doit remettre à l'enseignant un mot explicatif.
- En cas d'absence programmée, l'un des parents doit en faire part à l'enseignant par écrit, justifiant cette absence, le plus tôt possible.

- **Fête de l'école**

Les enseignants proposent la date du samedi 16 juin.

Le thème proposé est « Rondes et chansons traditionnelles ».

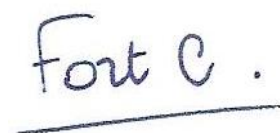
- **Motion en faveur du maintien des R.A.S.E.D.**

Lecture du document (joint en annexe 1) par Mr Berton.

Le présent compte-rendu sera affiché dans le hall d'entrée de l'école, et sera également disponible pour consultation sur le site des parents d'élèves (qui présente également d'autres actualités et informations sur notre école) : <http://fcpe-stgregoire.org/>

Changement de date à noter : Le prochain Conseil d'école est fixé au mardi 15 mai, de 18h00 à 20h00.

La présidente du conseil d'école



Mme Christine FORT

La secrétaire de séance



Mme Mathilde CAUWET



Motion
présentée à la réunion du Conseil d'école du 20 mars 2012
par les représentants des parents d'élèves FCPE élus

La suppression programmée des RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) et des postes spécialisés qui en découlent, maîtres E et maîtres G, remet en cause le soutien fait auprès des élèves en difficulté.

Les RASED interviennent pendant le temps scolaire auprès des élèves en difficulté. Les enseignants des RASED ont été spécialement formés pour répondre aux difficultés de certains élèves. Aujourd'hui le gouvernement a décidé d'abandonner ce système de remédiation.

Ces enseignants spécialisés vont être redéployés dans les écoles primaires pour pallier les suppressions de postes d'enseignants.

L'Education nationale veut faire croire aux parents d'élèves que « l'aide personnalisée » offrira la même qualité d'aide auprès des élèves en difficulté que le dispositif des RASED.

Les RASED interviennent sur le temps scolaire, permettent de remédier aux difficultés particulières de certains enfants en situation difficile et luttent efficacement contre l'échec scolaire. En outre, les membres des RASED sont des aides spécialisées, ayant bénéficié d'une formation spécifique dans le domaine psychopédagogique.

Ce n'est pas le cas de l' « aide personnalisée » proposée par l'enseignant *en dehors du temps scolaire* et pour une durée limitée.

Pour ces multiples raisons, et avant tout pour sauver de l'échec scolaire les enfants en situation difficile, le conseil d'école de l'école maternelle Paul-Emile Victor réuni le 6 mars 2012, exige le maintien des RASED, des postes de maîtres E et G et des psychologues scolaires.

Fait à Saint-Grégoire, le 20 mars 2012
